

**Fiche de données de sécurité  
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 11.09.2020

Numéro de version 2

Révision: 16.07.2020

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**

- **1.1 Identificateur de produit**
- **Nom du produit Détergent de base pierre/linoleum/PVC RM 533**
- **UFI: 1EE0-40F1-2008-13D3**
- **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**  
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Emploi de la substance / de la préparation** Détergent pour sols
- **1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- **Producteur/fournisseur :**

**Alfred Kärcher SE & Co. KG**  
Alfred-Kärcher-Str. 28-40  
D - 71364 Winnenden  
Tel.: +49-7195-14-0

**Kärcher S.A.S.**  
Z.A. des Petits Carreaux  
5, avenue des Coquelicots  
F - 94865 Bonneuil sur Marne  
Tel.: +33-1-4399-6770

**Kärcher AG**  
Industriestr. 16  
CH - 8108 Dällikon  
Fon: +41-44-8466-759

Internet: [www.karcher.com](http://www.karcher.com)

- **Service chargé des renseignements :**

Département TCD-D  
Tel.: +49-7195-14-2548  
Fax : +49-7195-14-3164  
[productsafety.management@de.kaercher.com](mailto:productsafety.management@de.kaercher.com)

- **1.4 Numéro d'appel d'urgence:**

En cas d'incident impliquant des matières [ou des marchandises] dangereuses, d'épanchement, de fuite, d'incendie, d'explosion ou d'accident appelez CHEMTREC, 24h/24  
aux USA et au Canada : 1-800-424-9300  
hors USA et Canada : +1 703-741-5970 (appels à frais virés acceptés)

**RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

- **2.1 Classification de la substance ou du mélange**
- **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**  
Met. Corr.1 H290 Peut être corrosif pour les métaux.

(suite page 2)

LU

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 11.09.2020

Numéro de version 2

Révision: 16.07.2020

### Nom du produit Détergent de base pierre/linoleum/PVC RM 533

(suite de la page 1)

Eye Dam. 1 H318 Provoque de graves lésions des yeux.

#### · 2.2 Éléments d'étiquetage

##### · Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

##### · Pictogrammes de danger



GHS05

##### · Mention d'avertissement Danger

##### · Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

ethoxylate d'alcool gras

##### · Mentions de danger

H290 Peut être corrosif pour les métaux.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

##### · Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P103 Lire l'étiquette avant utilisation.

P234 Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.

P280 Porter un équipement de protection des yeux / un équipement de protection du visage.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P390 Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.

P406 Stocker dans un récipient résistant à la corrosion/ récipient avec doublure intérieure.

#### · 2.3 Autres dangers

Il est démontré que le produit est exempt de composés halogènes à liaison organique (AOX), de nitrates, de composés de métaux lourds.

#### · Résultats des évaluations PBT et vPvB

· PBT: Non applicable.

· vPvB: Non applicable.

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### · 3.2 Caractérisation chimique: Mélanges

· Description : Produit de nettoyage.

##### · Composants dangereux:

CAS: 112-34-5	2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	10-20%
EINECS: 203-961-6	Eye Irrit. 2, H319	
Numéro index: 603-096-00-8		
Reg.nr.: 01-2119475104-44-xxxx		

(suite page 3)

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 11.09.2020

Numéro de version 2

Révision: 16.07.2020

### Nom du produit Détergent de base pierre/linoleum/PVC RM 533

(suite de la page 2)

CAS: 61725-89-1	ethoxylate d'alcool gras ☠ Eye Dam. 1, H318; ☠ Aquatic Acute 1, H400; ⚠ Skin Irrit. 2, H315; Aquatic Chronic 3, H412	≥5-<10%
CAS: 15763-76-5 EINECS: 239-854-6 Reg.nr.: 01-2119489411-37-xxxx	p-cumènesulfonate de sodium ⚠ Eye Irrit. 2, H319	1-5%

#### · Règlement (CE) No 648/2004 relatif aux détergents / Étiquetage du contenu

agents de surface non ioniques	≥5 - <15%
parfums	

· **Indications complémentaires** : Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### · 4.1 Description des premiers secours

- **après inhalation** : Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- **après contact avec la peau** : En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
- **après contact avec les yeux** :  
Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- **après ingestion** :  
Rincer la bouche et boire ensuite abondamment  
Si les troubles persistent, consulter un médecin.

#### · 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

#### · 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### · 5.1 Moyens d'extinction

- **Moyens d'extinction**: Adapter les mesures de protection dans la lutte contre l'incendie à l'environnement.
- **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité** : Jet d'eau à grand débit.

#### · 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

#### · 5.3 Conseils aux pompiers

- **Équipement spécial de sécurité** : Aucune mesure particulière n'est requise.
- **Autres indications**  
Rassembler séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas l'envoyer dans les canalisations

LU

(suite page 4)

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 11.09.2020

Numéro de version 2

Révision: 16.07.2020

Nom du produit **Détergent de base pierre/linoleum/PVC RM 533**

(suite de la page 3)

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**  
Non nécessaire.
- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:**  
Diluer avec beaucoup d'eau.  
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans l'eau de ruissellement ni dans les nappes d'eau souterraines  
Ne pas rejeter dans le sous - sol ni dans les terrains
- **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**  
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel).
- **6.4 Référence à d'autres rubriques**  
Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7  
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8  
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**  
Éviter dans la préparation de la solution de travail de contact avec les yeux et la peau.
- **Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- **Stockage :**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :** Ne conserver que dans le fût d'origine
- **Indications concernant le stockage commun :**  
Ne pas stocker avec des acides.  
Tenir à l'écart de la nourriture, les boissons et les aliments.
- **Autres indications sur les conditions de stockage :** Tenir les emballages hermétiquement fermés
- **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques :**  
Sans autre indication, voir point 7.

#### · 8.1 Paramètres de contrôle

- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :**

#### **112-34-5 2-(2-butoxyéthoxy)éthanol**

IOELV (Union Européenne)	Valeur momentanée: 101,2 mg/m <sup>3</sup> , 15 ppm Valeur à long terme: 67,5 mg/m <sup>3</sup> , 10 ppm
--------------------------	---

(suite page 5)

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 11.09.2020

Numéro de version 2

Révision: 16.07.2020

### Nom du produit Détergent de base pierre/linoleum/PVC RM 533

(suite de la page 4)

#### · DNEL

##### 15763-76-5 p-cumènesulfonate de sodium

Oral	DNEL	3,8 mg/kg*d (consommateur)
Dermique	DNEL	136,25 mg/kg*d (employé) 68,1 mg/kg*d (consommateur)
Inhalatoire	DNEL	26,9 mg/m3 (employé) 6,6 mg/m3 (consommateur)

#### · PNEC

##### 15763-76-5 p-cumènesulfonate de sodium

PNEC	0,23 mg/l (freshwater) 0,023 mg/l (marine water) 100 mg/l (STP)
PNEC sediment	0,862 mg/kg (freshwater) 0,086 mg/kg (marine water)
PNEC soil	0,037 mg/kg (soil)

#### · 8.2 Contrôles de l'exposition

##### · Equipement de protection individuel :

##### · Mesures générales de protection et d'hygiène :

Tenir à l'écart de produits alimentaires, de boissons et de nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau

##### · Protection respiratoire : Ne pas nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.

##### · Protection des mains : Non nécessaire.

##### · Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

##### · Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

##### · Protection des yeux :



Lunettes de protection hermétiques.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### · 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

#### · Indications générales.

##### · Aspect:

Forme : liquide

(suite page 6)

LU

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 11.09.2020

Numéro de version 2

Révision: 16.07.2020

### Nom du produit Détergent de base pierre/linoleum/PVC RM 533

(suite de la page 5)

· Couleur :	vert
· Odeur :	fleuri
· Seuil olfactif:	Non déterminé.
· valeur du pH à 20 °C:	9,6
· valeur du pH 1 %:	8,4
· pH 1 % dem.	9,9
· Modification d'état	
Point de fusion :	0 °C
Point d'ébullition :	100 °C
· Point d'éclair	non applicable
· Inflammabilité (solide, gazeux) :	Non applicable.
· Température d'inflammation :	pas applicable
· Température de décomposition :	Non déterminé.
· Auto-inflammation :	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· Danger d'explosion :	Le produit n'est pas explosif.
· Limites d'explosion :	
inférieure :	Non déterminé.
supérieure :	Non déterminé.
· Pression de vapeur :	Non déterminé.
· Densité à 20 °C:	1,032 g/cm <sup>3</sup>
· Densité relative.	Non déterminé.
· Densité de vapeur:	Non déterminé.
· Vitesse d'évaporation.	Non déterminé.
· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau :	entièrement miscible
· Coefficient de partage (n-octanol/eau) :	Non déterminé.
· Viscosité :	
dynamique à 20 °C:	5 mPas
cinématique :	Non déterminé.
· Teneur en solvants :	
solvants organiques	19,0 %
VOC (CE)	19,50 %
Teneur en substances solides :	17,0 %
· 9.2 Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

LU

(suite page 7)

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 11.09.2020

Numéro de version 2

Révision: 16.07.2020

Nom du produit Détergent de base pierre/linoleum/PVC RM 533

(suite de la page 6)

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité** correspond à 10.3
- **10.2 Stabilité chimique**
- **Décomposition thermique / conditions à éviter** : Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses**  
Forte réaction exothermique aux acides  
Réactions au contact des métaux légers par formation d'hydrogène  
Corrode l'aluminium
- **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.5 Matières incompatibles**: Ne convient pas aux substances sensibles aux alkalis.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux**: Pas de produits de décomposition dangereux connus

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**
- **Toxicité aiguë** : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification** :

#### 112-34-5 2-(2-butoxyéthoxy)éthanol

Dermique	LD50	2.700 mg/kg (can)
Inhalatoire	DL50	3.384 mg/kg (Rat)

- **Effet primaire d'irritation** :
- **de la peau** : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **des yeux** :  
Provoque de graves lésions des yeux.
- **Sensibilisation** : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)**
- **Mutagénicité sur les cellules germinales**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Cancérogénicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité pour la reproduction**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Danger par aspiration**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

LU

(suite page 8)

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 11.09.2020

Numéro de version 2

Révision: 16.07.2020

Nom du produit Détergent de base pierre/linoleum/PVC RM 533

(suite de la page 7)

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

#### · 12.1 Toxicité

##### · Toxicité aquatique :

##### 112-34-5 2-(2-butoxyéthoxy)éthanol

LC50/96 h	1.300 mg/l (Lepomis macrochirus)
EC10/16 h	1.170 mg/l (Pseudomonas putida)
EC50/24 h	2.850 mg/l (Daphnia magna) (DIN 38412)
NOEC	>100 mg/l (Desmodesmus subspicatus)

##### 61725-89-1 ethoxylate d'alcool gras

LC50/96 h (statique)	>0,1-1 mg/l (Brachydanio rerio)
EC50/48 h	>1-10 mg/l (Aquatic invertebrates)
EC50/72 h	>0,1-1 mg/l (Aquatic plants)
EC10/72 h	>0,1-1 mg/l (F16)

· **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.

##### · Autres indications écologiques :

##### · Indications générales :

Les formateurs de complexes organiques contenus atteignent un taux d'élimination DOC de 80% (correspondant au N°406 de l'annexe "Méthodes d'analyses et de mesures") et répondent, ainsi, aux exigences plus sévères de l'annexe 49 de la nouvelle directive pour les eaux résiduaires.

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

Le produit ne contient pas d'halogènes organiquement liés (sans AOX).

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou la canalisation.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

#### · 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

· **PBT:** Non applicable.

· **vPvB:** Non applicable.

· **12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

LU

(suite page 9)

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 11.09.2020

Numéro de version 2

Révision: 16.07.2020

**Nom du produit Détergent de base pierre/linoleum/PVC RM 533**

(suite de la page 8)

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### · 13.1 Méthodes de traitement des déchets

##### · **Recommandation :**

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Doit faire l'objet d'un traitement spécial conformément aux prescriptions légales.

##### · **Catalogue européen des déchets**

20 01 29*	détergents contenant des substances dangereuses
-----------	---

##### · **Emballages non nettoyés :**

· **Recommandation :** Les emballages non contaminés peuvent faire l'objet d'un recyclage.

· **Produit de nettoyage recommandé :** Eau, éventuellement avec addition de produits de nettoyage.

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

#### · 14.1 Numéro ONU

· **ADR, IMDG, IATA** UN3267

#### · 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

· **ADR** 3267 LIQUIDE ORGANIQUE CORROSIF, BASIQUE, N.S.A. (methylglycine diacetic acid, trisodium salt, solution)

· **IMDG, IATA** CORROSIVE LIQUID, BASIC, ORGANIC, N.O.S. (methylglycine diacetic acid, trisodium salt, solution)

#### · 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

##### · **ADR**



· **Classe** 8 (C7) Matières corrosives.

· **Étiquette** 8

##### · **IMDG, IATA**



· **Class** 8 Matières corrosives.

· **Label** 8

#### · 14.4 Groupe d'emballage

· **ADR, IMDG, IATA** III

(suite page 10)

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 11.09.2020

Numéro de version 2

Révision: 16.07.2020

### Nom du produit Détergent de base pierre/linoleum/PVC RM 533

(suite de la page 9)

#### · 14.5 Dangers pour l'environnement:

· Polluant marin : Non

#### · 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

· Indice Kemler : Attention: Matières corrosives.  
80  
· No EMS : F-A,S-B  
· Segregation groups Alkalis  
· Stowage Category A  
· Stowage Code SW2 Clear of living quarters.  
· Segregation Code SG35 Stow "separated from" SGG1-acids

#### · 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable.

#### · Indications complémentaires de transport :

##### · ADR

· Quantités limitées (LQ) 5L  
· Quantités exceptées (EQ) Code: E1  
Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml  
Quantité maximale nette par emballage extérieur: 1000 ml  
· Catégorie de transport 3  
· Code de restriction en tunnels E

##### · IMDG

· Limited quantities (LQ) 5L  
· Excepted quantities (EQ) Code: E1  
Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml  
Maximum net quantity per outer packaging: 1000 ml

#### · "Règlement type" de l'ONU:

UN 3267 LIQUIDE ORGANIQUE CORROSIF, BASIQUE, N.S.A. (METHYLGLYCINE DIACETIC ACID, TRISODIUM SALT, SOLUTION), 8, III

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

#### · 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

· Directive 2012/18/UE  
· Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.  
· RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3, 55

(suite page 11)

**Fiche de données de sécurité  
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 11.09.2020

Numéro de version 2

Révision: 16.07.2020

**Nom du produit Détergent de base pierre/linoleum/PVC RM 533***(suite de la page 10)*

- **Prescriptions nationales :**
- **Indications sur les restrictions de travail :** Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes
- **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

**RUBRIQUE 16: Autres informations**

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.  
Une fiche d'information sur le produit est disponible sur demande.

**Phrases importantes**

- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H318 Provoque de graves lésions des yeux.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
- H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Service établissant la fiche technique : TCD-D****Contact :**

Département TCD-D  
Tel.: +49-7195-14-2548  
Fax : +49-7195-14-3164  
productsafety.management@de.kaercher.com

**Acronymes et abréviations:**

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route  
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods  
IATA: International Air Transport Association  
GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals  
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances  
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances  
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)  
VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)  
DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)  
PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)  
LC50: Lethal concentration, 50 percent  
LD50: Lethal dose, 50 percent  
PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic  
vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative  
Met. Corr. 1: Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux – Catégorie 1  
Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2  
Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1  
Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2  
Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique – Catégorie 1  
Aquatic Chronic 3: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 3

**\* Données modifiées par rapport à la version précédente**

- 0-011-377-0 RM 533/4 2-361